



**Concertation publique préalable sur le projet d'extension de
l'entreprise KUHN SAS et de la mise en compatibilité du PLU de
Monswiller et du SCOT de la Région de Saverne :**

**Report des réunions publiques et ateliers de travail à des dates
ultérieures non programmées.**

En raison de l'état d'urgence sanitaire, les réunions publiques et ateliers de travail prévus les 10, 17 et 30 novembre prochain dans le cadre de la concertation sur le projet d'extension de l'entreprise KUHN SAS et de la mise en compatibilité du PLU de Monswiller et du SCOT de la Région de Saverne sont annulés et reportés à des dates ultérieures non programmées. De nouvelles modalités de participation du public seront définies en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et des recommandations de la commission nationale du débat public.

Cependant, la démarche de concertation préalable est maintenue et les personnes qui souhaitent s'informer, poser des questions, contribuer, faire des propositions peuvent :

- **Se rendre sur le site internet de la concertation préalable :**

<https://concertationprojetkuhn.paysdesaverne.fr>

- **Ecrire aux garants de la concertation :**

- Commission Nationale du Débat Public - à l'attention de Valérie TROMMETTER et Désiré HEINIMANN, garants de la concertation 244 Boulevard Saint-Germain 75007 Paris.
- Aux adresses e-mail: valerie.trommetter@garant-cndp.fr ou desire.heinimann@garant-cndp.fr

L'ensemble des écrits transmis aux garants seront publiés sur le site internet de la concertation.

- **Ecrire aux maîtres d'ouvrage :**

- Pays de Saverne Plaine et Plateau - Concertation préalable - 10, rue du Zornhoff 67700 Saverne ou contact@paysdesaverne.fr
-
- KUHN SAS – Concertation préalable - 4 impasse des Fabriques – 67700 Saverne

- **Se rendre, aux horaires d'ouverture, dans les mairies du périmètre de la communauté de communes du Pays de Saverne où sont mis à disposition les registres de concertation.**

- **Faire part de leur intérêt de participer aux réunions publiques et ateliers de travail à partir du lien suivant : <http://f.paysdesaverne.fr/DQZT8>**